

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2016 (Séance ordinaire)

L'an deux mil seize,
Le trente-et-un mars à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Franck HANNEBICQ, Maire, en suite de convocation en date du 16 mars 2016 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient Présents : 12

Messieurs HANNEBICQ Franck, RAMETTE Laurent, BLAREL Jacques, HOUBART Joël, FRANCOMME Alain, TRINEL Bernard, Mesdames DECONINCK Françoise, MARE Isabelle, DELBARRE Lucie, PATTIN Laurence, TRINEL Alexandra et FACHAUX Marie-France

Absents excusés : Messieurs GRYPONPREZ Jean-Valéry (procuration donnée à Madame DECONINCK Françoise), PELLETIER Claude (procuration donnée à Madame FACHAUX Marie-France), Madame BIZET Isabelle

Absents : -

Madame DELBARRE Lucie a été désignée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/01/2016

Lecture donnée par Monsieur le Maire de la réunion du Conseil Municipal du 11/01/2016.

Validation du compte-rendu de réunion, à l'unanimité, des membres présents du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour de la réunion du Conseil Municipal.

1. DELIBERATION RELATIVE A UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE 2016 LIEE AU PROJET D'ACHAT D'UN VIDEO PROJECTEUR INTERACTIF (VPI) POUR EQUIPER L'ECOLE COMMUNALE ANTOINE DE SAINT-EXUPERY

Dans le cadre du projet d'achat d'un vidéo projecteur interactif pour équiper 5 classes de l'école communale Antoine de Saint-Exupéry, Monsieur le Maire porte à la connaissance, des membres du Conseil Municipal, de la lettre en date du 11 janvier 2016 émanant de Monsieur Stéphane SAINT-ANDRE, Député du Pas-de-Calais, qu'une subvention peut être allouée à la Commune, au titre de la réserve parlementaire 2016 de 1 400, 00 euros.

Par conséquent, Monsieur le Maire suggère à l'assemblée délibérante de demander une subvention et afin de constituer ce dossier auprès du Ministère de l'Intérieur, de proposer le devis de la société BM-TECH de HANTAY, pour un montant de travaux estimé à 3 260, 00 € HT.

Après en avoir délibéré et avoir procédé au vote
(Vote + Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0), le Conseil Municipal,

- **DONNE POUVOIR**, à Monsieur le Maire de demander une subvention d'un montant de 1 400, 00 €, auprès du Ministère de l'Intérieur, au titre de la réserve parlementaire 2016, pour l'achat d'un vidéo projecteur interactif afin d'équiper l'école Antoine de Saint-Exupéry,
- **VALIDE** le devis de la société BM-TECH de HANTAY pour un montant prévisionnel de travaux
de 3 260, 00 € HT ainsi que le plan de financement ci-dessous :

Subvention allouée au titre de la réserve parlementaire 2016	1 400, 00 € HT
Part revenant au maître d'ouvrage - fonds propres :	1 860, 00 € HT

2. DELIBERATION RELATIVE AU VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES

DIRECTES LOCALES 2016

Monsieur le Maire rappelle, aux élus, qu'il est de la compétence du Conseil Municipal, de voter les taux des taxes directes locales pour 2016.

Il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et avoir procédé au vote
(Vote + Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0),

- Décide de ne pas procéder à l'augmentation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016 comme suit :

TAXES	TAUX
HABITATION	18,63 %
FONCIERE (bâti)	9,68 %
FONCIERE (non bâti)	37,25 %
CFE	13,14 %

- Autorise Monsieur le Maire à compléter l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016 avec le maintien des taux référencés ci-dessus.

3. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2016 AUX ASSOCIATIONS OU ORGANISMES DIVERS

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2016.

Il est rappelé aux membres du Conseil Municipal que ces dossiers ont été examinés lors de la commission des finances du 24 mars 2016 et répondent aux critères d'attribution.

Monsieur le Maire propose d'attribuer et de verser une subvention aux associations, organismes divers repris dans le tableau annexé à la délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et avoir procédé au vote
(Vote + Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0), de valider le tableau ci-joint dont la dépense sera inscrite au budget primitif 2016.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015, Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le compte de gestion de l'année 2015 dressé - visé et certifié conforme par Madame la Trésorière Municipale de LILLERS.

Monsieur le Maire précise à l'assemblée délibérante la parfaite concordance entre les chiffres du compte de gestion de la Trésorière Municipale de Lillers et du compte administratif 2015 de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et avoir procédé au vote
(Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0),

- Approuve, à l'unanimité des membres présents, le compte de gestion de l'année 2015.

4. DELIBERATION RELATIVE A L'APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015

Arrivée tardive à la séance du Conseil Municipal de Madame TRINEL Alexandra

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015, Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le compte de gestion de l'année 2015 dressé - visé et certifié conforme par Madame la Trésorière Municipale de LILLERS.

Monsieur le Maire précise à l'assemblée délibérante la parfaite concordance entre les chiffres du compte de gestion de la Trésorière Municipale de Lillers et du compte administratif 2015 de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et avoir procédé au vote (Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0),

- Approuve, à l'unanimité des membres présents, le compte de gestion de l'année 2015.

5. DELIBERATION RELATIVE AU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Madame DECONINCK Françoise, Adjointe au Maire de la Commune, délibérant sur le compte administratif 2015, dressé par Monsieur le Maire, Franck HANNEBICQ.

Lui donne acte de la présentation du compte administratif 2015 et lequel peut se résumer ainsi :

SECTION FONCTIONNEMENT	
DEPENSES (opérations réelles)	
Chapitre 011 Charges à caractère général	191 561,45
Chapitre 012 Charges de personnel	249 945,44
Chapitre 014 Atténuation de produits	0,00
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	85 694,27
Chapitre 66 Charges financières	16 846,76
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	142,67
DEPENSES (opérations d'ordre)	
Chapitre 042 Opér. d'ordre de transfert entre sections	3 048,47
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	547 239,06

SECTION FONCTIONNEMENT	
RECETTES (opérations réelles)	
002 Excédent de fonctionnement reporté	330 877,54
Chapitre 013 Atténuation de charges sur recettes	0,00
Chapitre 70 Produits des services domaine ventes diverses	9 429,55
Chapitre 73 Impôts et taxes	492 375,31
Chapitre 74 Dotations et participations	272 042,20
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	21 814,56
Chapitre 77 Produits exceptionnels	3 103,83
RECETTES (opérations d'ordre)	
Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	48,47
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	798 813,92

FONCTIONNEMENT / RESULTAT DE L'EXERCICE 2015 : 251 574,86

Excédent 2014	430 877,54
Part affectée à l'investissement exercice 2015	100 000,00
Recettes 2015	798 813,92
Dépenses 2015	547 239,06
FONCTIONNEMENT / EXCEDENT DE CLOTURE 2015	582 452,40

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES (opérations réelles)	
Chapitre 16 Emprunts	54 735,32
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	23 565,60
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	134 177,52
Chapitre 23 Immobilisations en cours	0,00
DEPENSES (opérations d'ordre)	
Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	48,47
Chapitre 041 Opérations patrimoniales	25 114,72
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	237 641,63

SECTION INVESTISSEMENT	
RECETTES (opérations réelles)	
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	98 084,06
Chapitre 10 Dotations, Fonds div. et réserves	105 619,58
Chapitre 13 Subventions d'investissement	3 086,00
Chapitre 16 Emprunts et cautions	0,00
RECETTES (opérations d'ordre)	
Chapitre 040 Opér. d'ordre de transfert entre sections	3 048,47
Chapitre 041 Opérations patrimoniales	25 114,72
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	136 868,77

INVESTISSEMENT/RESULTAT DE L'EXERCICE 2015 : - 100 772,86

Excédent 2014	98 084,06
Recettes 2015	136 868,77
Dépenses 2015	237 641,63

INVESTISSEMENT / DEFICIT DE CLOTURE 2015 - 2 688,80

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et avoir procédé au vote (**Vote + Pour** : 13 - **Contre** : 0 - **Abstention** : 0), approuve, le compte administratif 2015 tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessus.

6. DELIBERATION RELATIVE AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Considérant la réunion de la commission des finances du 24 mars 2016 qui s'est portée sur les orientations budgétaires, Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le budget primitif 2016 de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et avoir procédé au vote (**Vote + Pour** : 14 - **Contre** : 0 - **Abstention** : 0), approuve le budget primitif pour l'année 2016 tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessous :

SECTION FONCTIONNEMENT	
DEPENSES (opérations réelles)	
Chapitre 011 Charges à caractère général	315 850,00
Chapitre 012 Charges de personnel	368 400,00
023 Virement à la section d'investissement	100 000,00
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	102 950,00
Chapitre 014 Atténuation de charges	200,00
Chapitre 66 Charges financières	20 100,00
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	600,00
DEPENSES (opérations d'ordre)	
Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert	2 141,57

entre sections	
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	910 241, 57

SECTION FONCTIONNEMENT	
RECETTES (opérations réelles)	
002 Excédent reporté	332 452, 40
Chapitre 013 Atténuation de charges sur recettes	100, 00
Chapitre 70 Produits des services domaine ventes diverses	3 850, 00
Chapitre 73 Impôts et taxes	383 802, 00
Chapitre 74 Dotations et participations	177 745, 00
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	10 050, 00
Chapitre 77 Produits exceptionnels	100, 60
RECETTES (opérations d'ordre)	
Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 141, 57
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	910 241, 57

SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES (opérations réelles)	
001 Solde d'exécution négatif reporté	2 688, 80
Chapitre 16 Emprunts	56 227, 14
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	26 500, 00
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	428 300, 00
Chapitre 23 Immobilisations en cours	38 200, 00
DEPENSES (opérations d'ordre)	
Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 141, 57
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	554 057, 51

SECTION INVESTISSEMENT	
RECETTES (opérations réelles)	
Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement	100 000, 00
Chapitre 10 Dotations, Fonds div. et réserves	19 915, 94
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	250 000, 00
Chapitre 13 Subventions d'investissement	160 000, 00
Chapitre 16 Emprunts et cautions	22 000, 00
RECETTES (opérations d'ordre)	
Chapitre 040 opérations d'ordre de transfert entre les sections	2 141, 57
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	554 057, 51

7. DELIBERATION RELATIVE A L'ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS A COMPTER DE 2016

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu le décret n° 2014-78 du 29 janvier 2014 modifiant le décret n° 87-1107 du 30 décembre 1987 portant organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, qu'il lui appartient de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Il propose d'actualiser le tableau des emplois de la Commune comme suit après les commissions administratives paritaires des 12 janvier 2015 et 15 octobre 2015 :

- création d'un emploi d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps complet
- création d'un emploi d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps non complet (32 H 00)
- création d'un emploi d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet
- création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- création d'un emploi d'adjoint administratif de 1^{ère} classe (poste vacant au 25/11/2015)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et avoir procédé au vote (Vote + Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0), de valider le tableau ci-joint dont la dépense sera inscrite au budget primitif 2016.

- adopte le tableau des effectifs, tel que présenté ci-après et arrêté à compter de 2016
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

CADRES D'EMPLOIS ET GRADES	NOMBRE D'EMPLOIS ET DUREE HEBDOMADAIRE	EFFECTIFS BUDGETAIRES
Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux		
adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à 35 H 00	1
adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	1 poste à 35 H 00	1
Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux		
adjoint technique de 1 ^{ère} classe	1 poste à 35 H 00 1 poste à 32 H 00	2
adjoint technique de 2 ^{ème} classe	1 poste à 35 H 00	1
adjoint technique de 2 ^{ème} classe	1 poste à 20 H 00	1
Cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles		
ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à temps complet (annualisation du temps de travail)	1
TOTAL		7

8. DIVERS

Monsieur le Maire tient à remercier Messieurs RAMETTE Laurent (réduction des coûts par rapport aux dossiers téléphonie, fournitures administratives et de petit équipement) et BLAREL Jacques (étude relative au dossier de la chaudière bio-masse).

La séance est close et levée à 21 H 00.